

Les syndicats luxembourgeois s'offusquent et alertent sur un projet de loi répressif en Italie!

Le 24 septembre 2024, les confédérations syndicales luxembourgeoises OGBL et LCGB ont été informées par la Confédération européenne des syndicats (CES) et leurs collègues des organisations syndicales italiennes, CGIL et UIL, des développements inquiétants en Italie ainsi que des ambitions choquantes du gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni.

Le gouvernement italien a en effet soumis au Parlement un projet de loi sur les questions de sécurité, qui a déjà été approuvé par la Chambre des députés. S'il est approuvé par le Sénat, ce projet entrera en vigueur. Le projet de loi introduira de nouvelles infractions pénales visant les personnes qui occupent les rues et les espaces publics ou privés. Cela mettra encore plus à rude épreuve un système carcéral déjà surchargé et violera les droits constitutionnels.

Par ce projet de loi, le gouvernement italien a surtout l'intention d'alourdir les peines et de criminaliser la dissidence. S'agissant d'une loi qui sert clairement à étouffer la liberté et le droit de manifester, elle représente également une attaque ciblée contre les organisations syndicales et le droit de grève. Ainsi, le texte prévoit notamment le durcissement des peines pour les barrages routiers lors des manifestations syndicales et l'introduction du délit de résistance passive, rendant ainsi impossible toute forme de dissidence pacifique.

Le projet de loi, si approuvé, violerait aussi les droits fondamentaux des migrants puisqu'il introduira des mesures de criminalisation et de sécurisation dans le cadre des migrations. De plus, il rendra possible d'emprisonnement des femmes enceintes et des mères d'enfants de moins d'un an tout en introduisant des crimes de résistance passive. Plus préoccupant encore, avec ce projet de loi, le gouvernement italien prévoit d'abolir des délits liés à l'administration publique, souvent associés à la corruption et même à l'infiltration d'organisation mafieuses.

Les confédérations syndicales luxembourgeoises OGBL et LCGB, soutiendront leurs collègues italiens dans leur lutte contre ce projet de loi. La proposition de loi remise au Parlement italien ne fait que démontrer la dangerosité des partis d'extrême droite. Il devrait être un signal d'alarme pour que l'opinion publique et les décideurs politiques reconnaissent les réelles ambitions des partis d'extrême droite et les prennent enfin au sérieux. À cette occasion, l'OGBL et le LCGB demandent au gouvernement luxembourgeois de se prononcer ouvertement sur le projet de loi en question et de le rejeter fermement.

**Communiqué par le Secrétariat européen commun de l'OGBL et du LCGB,
le 26 septembre 2024**